**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 39 (1925)

**Heft:** 3-4

**Artikel:** Les armoiries de l'ancien comté de Gruyère, de ses bannières, châtellenies, bailliages et communes [suite]

**Autor:** Dubois, Fréd.-Th.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-745103

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

avec Marguerite de Petite Pierre, fille et héritière de Bernard, comte de Petite Pierre, et de Gillette de Villars-Sexel, fille d'Henri de Villars-Sexel, comte de la Roche en Montagne. Humbert, comte de la Roche en Montagne, oncle de la dite Marguerite, se voyant sans enfant de sa femme Marguerite de Charuz, fit donation de tous ses biens à François de la Palud qui, par ce moyen, devint comte de la Roche et seigneur de Villars-Sexel [1].

Le « Matrikelbuch » de l'Université de Bâle contient les armes de Jean de la Palud que nous reproduisons ici (Pl. IV). Elles portent : écartelé aux 1er et 4e de gueules à la croix d'hermine, qui est de la Palud, aux 2e et 3e d'or à cinq points équipolés d'azur, qui est de Villars-Sexel ; en abime écartelé au 1er et 4e coupé de gueules au chevron d'or, et d'or, au 2e et 3e d'argent au lion de gueules qui est de Lützelstein. Cimier : un mufle de lion ailé d'or. Le tout est surmonté du chapeau de protonotaire apostolique avec ses cordons et houppes.

---

# Les armoiries de l'ancien comté de Gruyère, de ses bannières, châtellenies, bailliages et communes

par Fréd.-Th. Dubois.

*(Suite.)*

**La Tour de Trême.** — Ce petit bourg porte : de gueules à la tour d'argent posée sur un mont à trois coupeaux d'or et surmontée d'une étoile du second en chef.

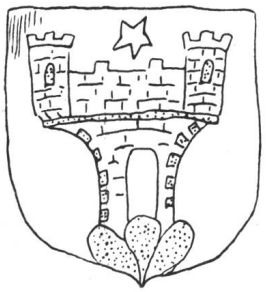

Fig. 145.

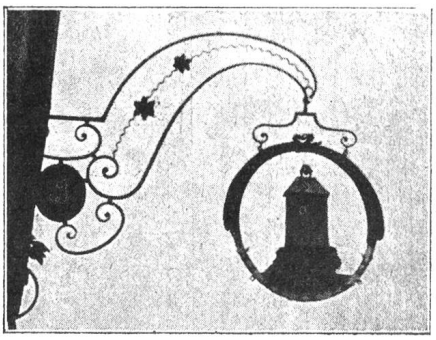

Fig. 146.

Le plus ancien document nous donnant ces armes est un armorial manuscrit dessiné vers 1675, propriété de M. L. Ellgass, à Estavayer (Fig. 145). L'auteur de ce

[1] Je dois la plus grande partie de ces renseignements à l'obligeance de M. le Dr Donald-L. Galbreath et M. le Dr Charles Roth, membres de la Société suisse d'héraldique, que je me fais un plaisir de remercier ici. — Voir aussi : Basler Chroniken III, p. 569. — Guichenon, Histoire de Bresse et du Bugey, Lyon 1650, I, 3e partie, p. 296. — R. Thommen, Die Rektoren der Universitaet Basel von 1460-1910 (in der Festschrift zur Feier des 450 jährigen Bestehens der Universitaet Basel 1910). — W. Vischer, Geschichte der Universitaet Basel 1460-1529. Basel 1860. S. 257.

Armes de Jean de la Palud, recteur de l'Université de Bâle, 1488.

manuscrit a donné une forme assez extraordinaire à la tour. L'enseigne de l'hôtel de ville, qui semble dater du XVIII^e siècle, nous donne une reproduction plus fidèle de la vieille tour qui a donné son nom à la localité et qui en forme le principal ornement.

**Rossinière.** — Dans notre précédent article nous avons donné une reproduction d'un vitrail aux armes de Rossinière, d'après une petite photographie d'amateur. Dès lors nous avons pu obtenir, grâce à l'obligeance de M. Tavel-de Muralt, à Mulhouse, propriétaire de ce vitrail, une excellente photographie que nous reproduisons ici et qui nous laisse voir avec netteté les détails de la peinture sur verre. M. Tavel nous donne en outre la description des armoiries : la montagne est noire, le fond brun avec les damasquinures brun clair, la grue est blanche avec le bec et les pattes d'or, l'étoile est d'or. C'est la seul document sur lequel on constate la présence de l'étoile. Il est intéressant de noter que les rochers de la montagne sont noirs, car certains étymologistes, tel que Moratel, font dériver le nom de Rossinières de : rochers noirs. [1]

Ce vitrail aurait été sauvé lors de l'incendie de la maison de ville de ce village en 1855 (Fig. 147).

Fig. 147.

**Broc.** — Cette commune a adopté en 1910 les armoiries suivantes : de gueules au pont à une seule arche d'or surmonté d'une grue d'argent, accompagnée en chef à dextre d'une étoile du second. Broc faisait partie de la bannière de Montsalvens, ce qu'elle a rappelé en prenant la grue accompagnée de l'étoile d'or. C'est autour de l'antique pont de Broc que se forma le premier village ; c'est là qu'étaient le vieille église et le prieuré. Certains étymologistes font même dériver le nom de Broc (autrefois Bruch) de l'allemand Brücke = pont. Ce monument qui avait été la raison d'être de ce village avait donc sa place toute marquée dans ses armes.

[1] D'après les formes anciennes du nom cette étymologie est à écarter.

**Lessoc.** — Cette commune a adopté en 1912 les armoiries suivantes : de gueules à la fasce ondée et abaissée d'argent à la grue essorante du même brochant et posée sur un mont à trois coupeaux de sinople et accompagnée en chef à dextre d'une étoile d'or.

Lessoc faisait partie de la bannière de Montsalvens, ce qu'elle a voulu rappeler en adoptant la grue accompagnée de l'étoile d'or. La fasce ondée indique qu'elle est située au-delà de Sarine.

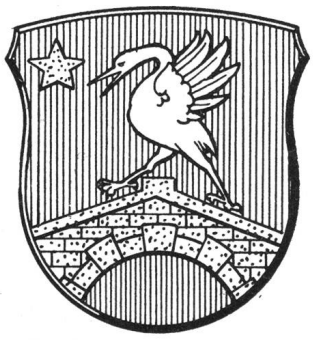

Fig. 148. Broc.

Fig. 149. Lessoc.

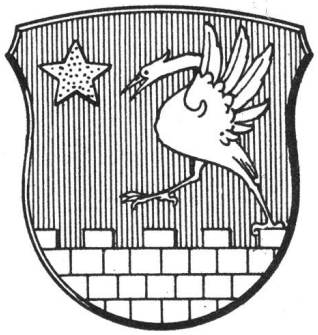

Fig. 150. Châtel sur Montsalvens.

**Châtel sur Montsalvens.** — Cette commune a adopté les armoiries suivantes : de gueules à la grue essorante d'argent, marchant sur mur crénelé, en pointe, et accompagnée en chef à dextre d'une étoile d'or. Ce village faisait partie de la bannière de Montsalvens ce qu'il a rappelé en prenant la grue et l'étoile d'or. En temps de guerre, ses habitants avaient, au moyen âge, le droit de se réfugier dans la première enceinte du château de Montsalvens ; ce fait est rappelé par le mur crénelé.

**Neirivue.** — Cette commune a adopté les armes suivantes : de gueules à la fasce ondée de sable à la grue essorante sur le tout. La fasce ondée rappelle l'étymologie du nom de ce village : il signifie « eau noire ».

**Albeuve.** — Ce village appartient à l'église de Lausanne dès le XIe siècle et nous trouvons que l'évêque Hugues (1019-1037) en fit don à son Chapitre. En 1290 Albeuve fit retour à l'évêque, le Chapitre de Lausanne ayant cédé ses droits à Guillaume de Champvent. Albeuve forma donc jusqu'en 1536 une enclave dans le comté de Gruyère. Elle fut conquise à cette date par les Fribourgeois et rattachée au bailliage de Bulle, même après l'acquisition du comté de Gruyère ; jusqu'en 1798 Albeuve continua à faire partie de ce bailliage et à former encore une enclave administrative. Malgré cela les gens d'Albeuve se considèrent comme d'excellents Gruyériens et la grue flotte sur les drapeaux de leurs sociétés. Ce village a donné à la Confédération le premier Président gruyérien et fribourgeois. Lorsque Albeuve apprit la nomination de l'un de ses enfants au Conseil fédéral, la joie fut grande dans toute la Gruyère et une réception enthousiaste fut réservée à M. Musy en janvier 1920. Albeuve voulut décorer ses édifices et arcs de triomphe à ses armes et des recherches furent faites à ce moment pour les retrouver. Le grand incendie qui avait détruit ce village en 1876 avait anéanti les archives et les anciens drapeaux et de ce fait aucune trace d'armoiries de la commune n'a pu être retrou-

vée. Une vague tradition nous apprenait qu'Albeuve aurait porté une fontaine dans ses armes. Peut-être que l'eau jaillisante de cette fontaine devait symboliser l'eau blanche qui est l'origine du nom d'Albeuve = *alba aqua*.

Les autorités d'Albeuve tenaient donc à porter la grue dans leurs armes, mais voulant rappeler toute une période de l'histoire de la localité, ils choisirent le parti d'argent et de gueules rappelant leur ancienne appartenance à l'église de Lausanne. La grue figura de l'un à l'autre et les deux fasces ondées d'argent devaient symboliser l'origine du nom de la commune.

Fig. 151. Neirivue.

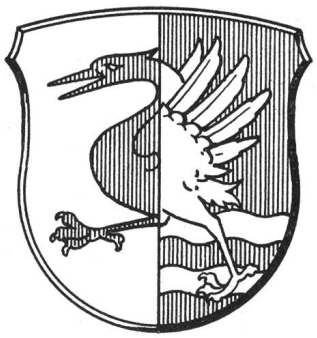

Fig. 152. Albeuve.

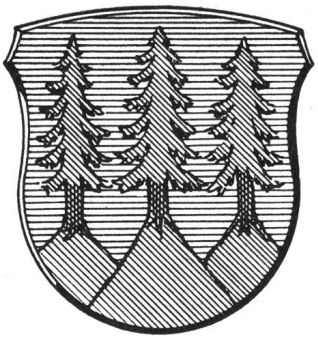

Fig. 153. Enney.

**Enney.** — Les armoiries de cette commune sont : d'azur à trois monts de sinople surmontés chacun d'un sapin du même. Elles apparaissent pour la première fois sur l'acte richement enluminé par lequel cette commune accorde en date du 10 octobre 1700, la bourgeoisie à J. H. Wild, bailli de Gruyère [1]. Sur ce document on voit en outre des rochers gris-bruns apparaître à dexte et à senestre, le fond est jaune dans le bas et passe de cette teinte au bleu pâle dans le haut.

**Corbières.** — Dès le commencement du XIVe siècle, les habitants de Corbières s'organisèrent en commune ou bourgeoisie. Ils jouissaient de certaines franchises accordées par les seigneurs de Corbières En 1390, le comte de Savoie, Amédée VII, ratifia leurs anciennes franchises et concéda de nouvelles libertés. Par cette charte, Corbières prenait rang parmi les bonnes villes du Pays de Vaud et le droit de posséder un sceau lui était confirmé. Ce sceau ne portait pas les armoiries particulières de la ville, mais celle de ses deux co-seigneurs et servait à la fois de sceau de la ville et de la chatellanie : dans les actes, il est bien spécifié comme étant « le scel de nostre dicte ville et chastellenye de Corbières ». Nous l'avons étudié plus haut dans les armes des châtellenies.

Nous avons vu que plus tard, lorsque Corbières devint un bailliage fribourgeois, ce bailliage porta les armoiries des sires de Corbières. Dans sa monographie déjà citée, M. Peissard [2] estime que ce fut après la mort du dernier représentant de l'antique famille de Corbières, le donzel Georges (cité dès 1508 † après 1561),

[1] Ce document appartient aujourd'hui à M. Romain de Schaller, architecte à Fribourg.

[2] Histoire de la seigneurie et du bailliage de Corbières, par l'abbé Nicolas Peissard, dans les Archives de la Société d'histoire du Canton de Fribourg. Tome IX. 1911.

que la commune remplaça son ancien sceau et porta les armes de ses premiers seigneurs. Nous ne connaissons pas de sceau ancien aux armes de cette ville.

**Botterens.** — Cette commune a adopté, en 1919, les armoiries suivantes : de gueules à la bande d'argent au chamois au naturel brochant sur le tout et posé sur un mont à quatre coupeaux de sinople. Botterens faisait partie de la seigneurie de Corbières, ce qu'elle a voulu rappeler en adoptant la bande d'argent sur fond de gueules. Elle a remplacé le corbeau par le chamois qui parcourt les monts Bifé dominant la localité et dont les quatre pointes sont indiquées par les quatre coupeaux.

Fig. 154. Corbières.

Fig. 155. Botterens.

Fig. 156. Crésuz.

**Crésuz.** — Cette commune a adopté en 1912 les armoiries suivantes : de gueules à la fasce d'argent chargée d'un corbeau de sable et accompagnée en pointe d'un mont à trois coupeaux de sinople. Crésuz faisait partie de la seigneurie de Corbières ce qu'elle a voulu rappeler en adoptant les armoiries de ses anciens seigneurs qu'elle a brisées en remplaçant la bande par une fasce et en ajoutant les trois monts rappelant la situation de ce village sur les pentes du mont Bifé.

**Montbovon.** — Les armoiries de cette commune portent : *d'azur à trois sapins de sinople issant d'une cuve d'or*. Elles remontent au XVIIIe siècle. Elles figurèrent sur un sceau en plomb dont se servit le comité central des délégués des communes en amont de Gruyère, comité formé après l'entrée des Français en Suisse en 1798 et dont le but était de défendre les intérêts de ces communes et de veiller à leur sûreté. il est bien dit que le sceau portait « trois sapins dans une tine ». Une tine est une grande cuve. La Tine est aussi le nom de la gorge et du passage étroit où passent la Sarine et la route, non loin de Montbovon, à la limite des cantons de Vaud et Fribourg.

Fig. 157. Montbovon.

*(A suivre.)*